



CAP SUR LE CALVADOS

du 10 au 12 juin 2026



Pour ce nouveau mini-séjour, retour en Normandie, terroir riche d'un passé historique, de Guillaume le Conquérant, au 6 juin 1944, nous irons aussi à la découverte de ses différentes ressources, industrielles, maritimes ou gustatives.

Programme :

Mercredi 10 juin

- déjeuner à la résidence.
- Après-midi : visite guidée de **la filature Filt 1860** à Mondeville, entreprise normande spécialiste des filets et cordons depuis 1860.

Dîner à la résidence.

Jeudi 11 juin : CAEN

- Matin : visite libre du **Mémorial de Caen**, cité des Mémoires.
- déjeuner au **restaurant**.
- Après-midi : Visite guidée de **l'abbaye aux Hommes**. Chef d'œuvre architecturale de l'art médiéval mais également du XVIII^e siècle, elle abrite aujourd'hui l'hôtel de ville de Caen.
- **Visite de Caen en petit train.**

Dîner à la résidence.

Vendredi 12 juin

- Matin : **Ouistreham** : Visite libre du port de pêche et de la criée.
- **Sword beach**, nom de code donné à la 5 ème plage du débarquement du 6 juin 1944 en secteur franco-britannique.

Déjeuner à la résidence

- Après-midi : départ et arrêt à Pont-L'Evêque pour une visite avec dégustation à la **distillerie "Calvados Christian Drouin"**.

Retour SGDB.

Hébergement :

Dans les gîtes de la résidence hôtelière Sweet-Home à Cabourg. Située en bordure de la promenade Marcel Proust et à 800 m du centre de Cabourg et de son casino.

Chambre pour 2 personnes avec salle de bain, WC et espace salle commune.

Transport : Clamart-Cars nous accompagnera tout au long de notre séjour.

- **Nous signaler les allergies ou régimes particuliers**

Ce mini-séjour comprend :

- Hébergement , lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni, ménage fin de séjour inclus,
- Les repas, boissons comprises,
- Les visites,
- Le transport en car avec la société Clamart Cars,
- l'assurance annulation.

Son montant est d'environ **400 €** sur la base de 35 participants.

Inscription : 3 chèques de **100 €** dans les meilleurs délais afin de bloquer les réservations à :

**Mireille Escourrou
44 , rue Pierre Médéric
91700 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS**

Paiements

Les chèques seront débités aux dates suivantes :

1^{er} acompte : 100€ le 31 décembre 2025 ;

2^{ème} acompte : 100€ le 15 mars 2026 ;

3^{ème} acompte : 100€ le 30 avril 2026 ;

Solde : **31/05/2026** (le montant et la date exacte vous seront précisés ultérieurement).

Nous espérons que cette proposition, à la demande de plusieurs d'entre vous, saura répondre à vos attentes et que nous nous retrouverons encore nombreux pour partager des moments de convivialité et partager le plaisir de la découverte de notre beau territoire.

Bien amicalement.

Chantal Volatier et Christian Dupont